



Présentation du programme du cycle central

L'enseignement du français au collège : rappel des objectifs

L'enseignement du français au collège a pour finalité de permettre à chacun de former sa personnalité et de devenir un citoyen conscient, autonome et responsable. Le collège est le niveau d'enseignement le plus élevé commun à tous les élèves ; lorsqu'ils le quittent, leurs itinéraires se diversifient, mais ils ont tous besoin des mêmes connaissances fondamentales dans les domaines linguistique et culturel. D'autre part, approchant de l'âge de la majorité, ils deviennent des participants actifs de la vie sociale : ils doivent donc être tous en mesure de s'exprimer et de structurer leur jugement.

Cette finalité se traduit par les objectifs fondamentaux suivants :

- donner aux élèves la maîtrise des principales formes de discours ;
- leur donner les moyens de former leur jugement personnel et de l'exprimer de façon à être entendu et compris ;
- leur fournir les connaissances culturelles fondamentales nécessaires à la construction de leur identité individuelle et sociale ;
- leur permettre d'enrichir leur imaginaire, et de s'initier à la compréhension des formes symboliques.



En ce qui concerne les formes de discours, la progression d'ensemble du collège est la suivante :

- en 6^e : étude de la narration, repérage de l'argumentation ;
- en 5^e et 4^e : étude approfondie de la narration conduisant à y intégrer la description et le dialogue, approche de l'explication, qui prépare l'étude de l'argumentation ;
- en 3^e : étude de l'argumentation, et poursuite de l'étude des autres formes de discours.

Objectifs du cycle central

Dans le cadre des objectifs généraux de l'enseignement du français au collège, le rôle de la classe de 6^e est de consolider les acquis de l'école élémentaire, en particulier dans le domaine de l'étude de la langue, et de sensibiliser les élèves aux formes essentielles du discours autour des pôles narratif et argumentatif. Pour les classes de 5^e et de 4^e, l'objectif central est la maîtrise de formes de discours progressivement plus complexes. Cet objectif se traduit par l'étude et la production réfléchie de textes mêlant le narratif et l'argumentatif. En même temps se poursuit la formation d'une culture par des lectures diversifiées de textes, notamment littéraires.

Les contenus du programme proposent en 5^e un certain nombre de notions nouvelles, qui seront enrichies et complétées en 4^e. Pour tenir compte de la diversité des situations et des niveaux des classes et des élèves, les contenus de la classe de 5^e peuvent être repris en 4^e en vue de leur consolidation ; inversement, des contenus de la classe de 4^e peuvent faire l'objet d'une initiation dès la classe de 5^e : il appartient aux professeurs d'évaluer le niveau des élèves en début d'année et de construire leur projet pédagogique annuel en tenant compte de cette évaluation.

Vers la maîtrise des formes de discours...

Au cours du cycle, on précise les caractères distinctifs des formes principales de discours qui se combinent dans la réalité des textes. On affine la connaissance des formes narratives, on engage l'étude des formes descriptives et explicatives, on aborde la pratique de l'argumentation. Le but est qu'en fin de

cycle, les élèves aient une compréhension équilibrée de ces différents discours. On les habitue notamment à identifier le degré d'implication du locuteur et à prendre en compte la notion de point de vue (première approche de l'énonciation).

Dans cette perspective, on met l'accent, en classe de 5^e, sur la description, et en classe de 4^e sur l'explication et l'approche de l'échange argumentatif (la classe de 3^e approfondira l'étude de l'argumentation). En liaison avec ces formes de discours, on aborde l'étude du dialogue.

Le travail sur les formes de discours recoupe aussi les perspectives de certaines autres disciplines, l'éducation civique, bien sûr, mais également les sciences de la vie et de la terre et les mathématiques pour la description et l'explication, par exemple. L'étude de l'image, de la représentation jusqu'à l'argumentation, est mise en relation avec l'apprentissage des discours verbaux; elle est ainsi complémentaire de l'enseignement des arts plastiques. Les lectures informative et documentaire contribuent à la poursuite de l'acquisition et du perfectionnement des méthodes personnelles de travail.

... par l'approche diversifiée des textes, notamment littéraires...

La lecture au collège doit permettre aux élèves d'accéder au plaisir du texte. On associe au cours du cycle des lectures diversifiées: littérature pour la jeunesse, textes littéraires, textes documentaires. En relation avec le travail sur les formes des discours, l'étude des textes littéraires permet de mettre en place une approche raisonnée des genres. Elle inclut des textes porteurs de références culturelles importantes pour la constitution d'une culture commune et choisis le plus souvent en relation avec la progression mise en œuvre en histoire.

... dans une démarche combinant les différents contenus.

Une démarche unissant l'étude des formes de discours et l'approche des textes implique une logique de décloisonnement: elle fédère les pratiques de lecture, d'écriture, et les pratiques orales, organisées dans le cadre de séquences d'enseignement.

N.B. Les compétences et les exemples d'activités de lecture, d'écriture et d'oral, avec les outils de la langue correspondants, sont présentés de façon synthétique sous forme de tableaux dans le document d'accompagnement.



I La lecture

Objectifs du cycle

L'objectif général du collège étant de développer la capacité de lire des textes variés et de susciter le goût de la lecture, celui du cycle central est de faire accéder les élèves à un premier seuil d'autonomie en ce domaine. Pour cela, trois formes d'approche des textes, développant des pratiques complémentaires, peuvent se combiner :

- la lecture cursive d'ouvrages empruntés à la littérature pour la jeunesse ;
- l'étude d'œuvres intégrales adaptées aux élèves de collège ;
- la découverte rapide, sous forme d'extraits resitués dans leur contexte, d'ouvrages particulièrement porteurs de références culturelles.

Dans la mesure où c'est en lisant régulièrement que l'élève améliore ses performances de lecteur, on s'efforce de mener chacune de ces trois approches pour trois ouvrages. Ce nombre n'est cependant pas impératif et il appartient au professeur d'estimer jusqu'où il peut aller dans ses classes. Dans tous les cas, on évite de s'arrêter trop longtemps sur une même œuvre afin de ne pas diluer l'intérêt.

On privilégie donc les lectures — fréquentes, régulières et menées selon des modalités diverses — d'ouvrages variés, afin d'amener les élèves à développer progressivement, aussi bien sur le plan culturel que sur le plan technique, leurs capacités de lecteur.

CLASSE DE CINQUIÈME

A. Objectifs

En matière de discours et de genres, on amène les élèves à maîtriser progressivement la compréhension logique des textes à dominante narrative, à identifier les principaux constituants du récit et leur agencement, notamment pour l'insertion de descriptions et de dialogues. Ils sont sensibilisés à la notion de

genre à travers la distinction entre dominante du récit (roman ou nouvelle) et dominante du dialogue (théâtre).

Pour la formation d'une culture commune, il s'agit de donner accès, de façon diversifiée selon le niveau de la classe, à des textes représentatifs de références culturelles du Moyen Âge, de

B. Textes à lire

1. Approche des genres

la Renaissance et de l'Âge classique.

On privilégie en 5^e :

- le perfectionnement de la connaissance des genres narratifs : le roman (abordé en 6^e), et le récit bref, dont la nouvelle (à cette occasion, on peut comparer des nouvelles littéraires et des faits-divers pour faire percevoir les similitudes narratives et les différences d'écriture) ;

- la poursuite de la découverte des genres documentaires ;

- l'initiation au théâtre, en relation avec le travail sur le dialogue ;

- l'approche de textes poétiques (voir *infra* Textes à écrire, II B et Textes à dire, III B).

2. Choix de textes et d'œuvres

Littérature pour la jeunesse

On privilégie les récits brefs et le roman d'aventure lus de façon cursive. On vise à faire repérer les propriétés des genres narratifs, et à faire saisir la signification d'une œuvre dans sa globalité. Le choix des titres est laissé au professeur.

Textes du Moyen Âge au XVII^e siècle, choisis pour leur intérêt culturel

Comme en 6^e, l'objectif est de donner aux élèves des connaissances culturelles en les mettant en contact avec des textes littéraires devenus des références.

Ces textes sont tantôt lus dans leur intégralité, tantôt abordés de façon plus rapide, au choix du professeur. Dans ce dernier cas, la lecture porte sur un passage cohérent (un livre, un chapitre, un épisode) clairement situé dans le contexte de l'œuvre.

Ces textes sont lus en version moderne, avec si possible un regard sur l'état de langue d'origine.

En mettant ces textes en relation les uns avec les autres, ainsi qu'avec les œuvres lues en 6^e, on fait percevoir des effets



d'écho, de reprise, et éventuellement de parodie.

Les textes suivants seront étudiés selon les modalités ainsi définies :

- Un roman de chevalerie (cycle de La Table ronde ou Tristan), au choix du professeur ;
- Une pièce de théâtre brève (farce ou comédie) du Moyen Âge ou du XVII^e siècle, au choix du professeur ;
- Un texte de dérision critique du Moyen Âge ou du XVI^e siècle : *Le Roman de Renart* ou des extraits d'une œuvre de Rabelais
- Un récit de voyage, en liaison avec les grandes découvertes.

Ces lectures se font en relation avec le programme d'histoire. Elle peuvent au besoin porter sur une adaptation.

Textes documentaires

En fin de 5^e, les élèves maîtrisent le maniement d'un dictionnaire usuel, distinguent définition et exemple. Ils ont été initiés à la lecture de la presse (par exemple étude de la une d'un quotidien). Enfin, ils doivent savoir adapter leur lecture aux différentes formes de textes, en particulier lorsqu'il s'agit de lire des consignes.

Pour les autres ouvrages documentaires, on reprend les approches de supports documentaires diversifiés. Par ailleurs, on poursuit également l'initiation aux ressources documentaires sur supports informatiques, audiovisuels et multimédias (cédérom).

C. Lecture de l'image

Dans ce domaine, la collaboration avec les documentalistes du CDI est essentielle.

On précise les relations entre texte et image. On poursuit l'étude de la fonction illustrative de l'image, et on aborde sa fonction argumentative (son rôle d'exemple ou de preuve). Le choix des supports est laissé à l'appréciation des professeurs, l'approche de l'image étant toujours mise en relation avec des pratiques de lecture, d'écriture ou d'oral.

CLASSE DE QUATRIÈME

A. Objectifs

Dans le prolongement de la classe de 5^e, on approfondit l'étude de récits complexes pour les textes à dominante narrative, on développe l'initiation au discours argumentatif, on étudie le discours explicatif (comment développer des informations en réponse à des questions) éventuellement à partir de dialogues.

On aborde l'étude de l'implicite dans tous les types de discours.

Pour développer les connaissances culturelles, on fait lire des textes français et européens des xvii^e, xviii^e et xix^e siècles.

B. Textes à lire

1. Approche des genres

On poursuit la lecture de récits et d'œuvres théâtrales; on compare différents types de dialogues (théâtre, roman, bande dessinée, scripts cinématographiques).

On approfondit la lecture de la poésie (voir aussi *infra*, Textes à écrire, II B, et Textes à dire, III B) en abordant une œuvre poétique ou un ensemble de poèmes, notamment du xix^e siècle.

On étudie la correspondance en comparant les formes du genre épistolaire littéraire et celles de la correspondance quotidienne.

2. Choix de textes et d'œuvres

Littérature pour la jeunesse

En privilégiant toujours la lecture cursive, on pratique la lecture de récits longs (romans). Les titres sont choisis par le professeur.

Textes des xvii^e, xviii^e et xix^e siècles choisis pour leur intérêt culturel

L'objectif d'ensemble reste le même: donner aux élèves des connaissances culturelles en les mettant en contact avec des textes littéraires devenus des références.

On lira :

- une pièce de Molière, et éventuellement une autre pièce du xvii^e;

- des textes de satire ou de critique sociale du XVIII^e siècle, éventuellement sous forme d'extraits ;
- une œuvre poétique ou un ensemble de poèmes du XIX^e siècle ;
- un roman bref ou des nouvelles du XIX^e siècle.

Comme en 5^e, ces textes sont tantôt lus dans leur intégralité, tantôt abordés de façon plus rapide. Pour ces derniers, la lecture porte sur un passage cohérent (un livre, un chapitre, un épisode) situé par le professeur dans le contexte de l'œuvre.

Les textes sont mis en relation avec le programme d'histoire et avec celui d'éducation civique dans toute la mesure du possible (on peut envisager dans cette perspective la lecture de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen).

Textes documentaires

Pratique du dictionnaire, suite : en fin de 4^e, les élèves doivent savoir utiliser les dictionnaires de langue, de synonymes, d'antonymes, en relation avec le travail sur le vocabulaire.

Dictionnaires et encyclopédies : en fin de cycle, les élèves doivent savoir distinguer, selon les usages adaptés, les dictionnaires de langue, les dictionnaires encyclopédiques, les ouvrages encyclopédiques simples.

Autres supports documentaires : poursuite des acquisitions de 5^e et approfondissement de l'étude de la presse.

N.B. Les documents d'accompagnement donneront, à titre indicatif, des listes d'œuvres de qualité pour la littérature de jeunesse, et des listes de textes choisis pour leurs références culturelles.

C. Lecture de l'image

Dans la perspective de l'argumentation, on approfondit l'étude d'images utilisées comme exemples ou comme preuves.

Dans l'étude du dialogue, on utilisera des enregistrements audiovisuels montrant des dialogues de théâtre, de cinéma, de télévision.

D'autres images peuvent être analysées, au choix du professeur, notamment en relation avec les sources culturelles étudiées. Dans tous les cas, on engage l'étude des questions de point de vue (cadrage, angle de prise de vue) et de leurs

implications (qu'est-ce qui est montré? Qu'est-ce qui est caché? Qu'est-ce qui est mentionné par des mots et non par l'image? Comment certains éléments sont-ils mis en relief et d'autres minorés?). On passe ainsi, peu à peu, de l'observation des images à l'étude du discours visuel.

II L'écriture

Objectifs du cycle

On s'attache à développer la maîtrise des différentes formes de discours, et donc la capacité et le goût d'écrire, en faisant rédiger des textes variés. En fin de cycle, les élèves doivent être capables de produire un récit de deux à trois pages, organisé de façon cohérente, ainsi qu'un texte explicatif d'une page environ.

Mis en œuvre dès le début de l'année, les exercices d'écriture sont réguliers et fréquents. Ils donnent chacun matière à diverses formes d'évaluation, notées ou non.

Pour favoriser cet apprentissage de l'écriture, on développe l'utilisation du traitement de texte, en relation avec l'enseignement reçu en technologie.

L'étude de la langue s'appuie notamment sur les productions des élèves.

CLASSE DE CINQUIÈME

A. Objectifs

En classe de 5^e, on retient trois objectifs essentiels: la maîtrise de la narration et de la description; leur utilisation conjointe dans un récit incluant également des dialogues; la prise en compte de la situation d'énonciation (en adaptant le propos en fonction du lecteur, notamment dans le cas de l'explication).

En fin d'année, les élèves doivent être en mesure de produire un récit complet et cohérent de deux pages environ. Ils doivent également savoir justifier une réponse par écrit.

B. Textes à écrire

Pour soi

- rédaction de ce qu'on retient (d'un texte, d'un document, avec leurs références) ;
- écriture et réécriture d'un brouillon ;
- reformulation écrite d'un court énoncé (produit par l'élève lui-même, entendu par lui).

Pour autrui

- description (objet, lieu, image) ;
- récit complet rendant compte d'une expérience personnelle ;
- récit fictif ayant un rapport avec le Moyen Âge ou la Renaissance ;
- textes poétiques: exercices à contraintes formelles.

CLASSE DE QUATRIÈME

A. Objectifs

En classe de 4^e, les élèves doivent maîtriser la composition d'un récit complet et complexe de deux à trois pages, combinant différentes formes de discours (éléments descriptifs, éléments dialogués, éléments argumentatifs) et incluant un travail sur l'implicite dans le récit (ellipses narratives, ruptures temporelles). Ils sont également capables de rédiger un texte explicatif court (une page environ).

B. Textes à écrire

Pour soi

- écriture et réécriture d'un brouillon (suite) ;
- prise de notes à partir d'un support écrit ou d'une communication orale (initiation) ;
- mise en ordre des idées et des informations afin d'argumenter (initiation à l'élaboration d'un plan) ;
- résumés simples.

Pour autrui

- portrait ;
- lettre simple présentant une demande et la justifiant, ou réponse à une telle lettre ;
- récit fictif simple ayant pour cadre le XVII^e le XVIII^e ou le XIX^e siècles ;
- récit complexe (incluant ellipse narrative, retour en arrière, anticipation) ;
- récit à partir d'un récit donné : suite avec ou sans changement de point de vue ;
- texte explicatif avec liens entre assertions et justifications.

III L'oral : écouter, parler

Objectifs du cycle

L'élève doit savoir écouter, et parler de façon claire et ordonnée, dans un dialogue où il prend en compte le point de vue d'autrui. Il s'initie aussi à la prise de parole devant un auditoire (poursuite des exercices de récitation, développement des exercices de diction, initiation à la prise de parole devant la classe).

La pratique d'un recueil personnel de textes mémorisés par l'élève, engagée à l'école, poursuivie en 6^e, est encore recommandée en 5^e – 4^e.

Chacune des activités indiquées aux paragraphes Textes à dire est pratiquée et évaluée au moins une fois dans l'année. On les fait intervenir le plus tôt possible. On préfère des exercices brefs, fréquents et réguliers, à des exercices longs et rares.

Lors de ces activités, on fait appel le plus souvent possible à des enregistrements de documents authentiques et on initie les élèves à une pratique maîtrisée du dialogue.

CLASSE DE CINQUIÈME

A. Objectifs

Le but de la classe de 5e en ce domaine est que l'élève sache écouter et parler de manière efficace, qu'il sache participer à un dialogue à deux interlocuteurs en respectant la situation de communication dans laquelle il se situe (dialogue avec le professeur, dialogue avec un autre élève), en choisissant le niveau de langage adapté.

B. Textes à écouter, à dire

La récitation : elle s'appuie sur des textes faisant l'objet d'une étude ; elle porte en priorité sur des poèmes, et éventuellement sur des extraits de théâtre.

Les dialogues : écoute et analyse de dialogues enregistrés, de pièces de théâtre, de sketches, de conversations diverses ; lecture orale de dialogues extraits de romans, pièces de théâtre et poèmes (travail de la diction) ; pratiques orales dans le débat (échange d'idées et d'arguments), dans les jeux de rôle, dans des formes simples de mise en scène.

La narration : écoute et étude de récits enregistrés, comptes rendus de visites, films, documents sonores.

La description orale : elle peut porter sur un objet, un lieu, un document ou un monument, un paysage, une image ; elle met l'accent sur la perspective adoptée et le point de vue de l'observateur.

CLASSE DE QUATRIÈME

A. Objectifs

On continue les travaux engagés en 5^e (diction, écoute), mais en classe de 4^e on se propose d'amener les élèves à accepter et à comprendre le point de vue d'autrui, à prendre part à un dialogue explicatif ou argumentatif, à présenter une communication orale construite en l'adaptant au public devant lequel elle est prononcée.

On passe des situations à deux interlocuteurs à des situations plus complexes (interlocuteurs nombreux, échange avec un groupe). On aborde, sans y insister, la réflexion analytique sur les pratiques orales, à partir des productions des élèves. Leurs énoncés oraux peuvent servir de support aux travaux sur la langue.

B. Textes à écouter, à dire

Plus encore qu'en 5^e, les activités orales sont engagées dès le début de l'année et pratiquées de façon fréquente et variée.

Le travail de la diction (suite) :

- lecture à voix haute de dialogues, extraits de romans, pièces de théâtre et poèmes ;
- récitation de textes littéraires ayant fait l'objet d'une étude (elle porte en priorité sur des poèmes mais peut concerner aussi des textes en prose et des extraits de théâtre).

La narration : suite des pratiques de 5^e, en construisant des récits plus complexes.

Le compte rendu : préparé, il est limité dans sa durée (quelques minutes) et peut porter sur une lecture, sur un document écouté ou vu, sur une visite.

Le dialogue : il est mis en jeu entre élèves ; il porte sur des sujets précis, limités ; il vise l'échange d'arguments et repose sur une documentation commune préalable.

Les outils de la langue pour la lecture, l'écriture et la pratique musicale

Objectifs du cycle

L'étude de la langue est liée aux formes de discours qui organisent l'enseignement du français au collège : la narration, la description, l'explication, l'argumentation. Toujours associée à la lecture, l'écriture et l'expression orale, l'étude de la langue est menée à partir des productions des élèves et des lectures. Il est souhaitable que l'accent soit mis en 5^e sur la pratique du

récit et du dialogue, en 4^e sur la pratique de l'explication et l'initiation à l'argumentation.

Le but du cycle est que les élèves maîtrisent les marques syntaxiques des discours complexes, y compris dans leur orthographe, en même temps qu'ils enrichissent leur vocabulaire.

La progression d'ensemble est laissée à l'appréciation du professeur, en fonction de son projet, de ses objectifs et du niveau de sa classe.

Tout en étant liée à la lecture, à l'écriture et à l'oral, l'étude de la langue doit faire l'objet d'un apprentissage spécifique à l'intérieur des séquences.

Ces outils sont présentés ici, pour les classes de 5^e et de 4^e, de façon à donner une vue synthétique de l'ensemble du cycle. Les contenus qui correspondent plus particulièrement à la classe de 4^e y sont indiqués en italiques.

N.B. On aura soin de se reporter aux tableaux Lecture, Écriture et Oral présentés dans le document d'accompagnement pour y retrouver la façon dont les outils de la langue trouvent leurs principales mises en relation avec ces activités.

1. Grammaire

Discours

- Énoncé, énonciation :
 - la situation d'énonciation et ses indices ;
 - l'énoncé ancré dans la situation d'énonciation :
adverbes (ici, maintenant, demain...);
temps verbaux (présent, passé composé, futur) ;
pronoms personnels (1^{ère} et 2^e personne) ;
déterminants ;
 - l'énoncé coupé de la situation d'énonciation :
adverbes (le lendemain...);
temps verbaux (passé simple, imparfait) ;
pronoms personnels (3^e personne) ;
déterminants.
- Fonctions des discours : raconter, décrire, expliquer, argumenter.
- Point de vue de l'énonciateur.
- Paroles rapportées :
 - le dialogue et sa ponctuation ;
 - paroles rapportées directement et indirectement.

- Niveaux de langage.

Texte

- Organisation des textes narratifs, descriptifs, explicatifs.
- Substituts du nom :
 - les reprises pronominales (pronoms personnels et indéfinis) ;
 - les reprises nominales (reprises fidèles, par synonymie, périphrastiques).
- Thème et propos.
- Formes simples de thématisation (mise en relief, voix passive).
- Formes de progression dans le texte (à thème constant, linéaire, éclaté).
- Connecteurs spatio-temporels et logiques.
- Ponctuation dans le texte.

Phrase

- Types et formes de phrases.
 - Phrase simple et phrase complexe :
 - les principales classes de mots ;
 - les principales fonctions
 - par rapport au nom : expansions du nom, apposition ;
 - par rapport au verbe : sujet et attribut du sujet, compléments essentiels, en particulier d'objet et d'agent,
 - par rapport à la phrase : compléments circonstanciels.
 - Ponctuation dans la phrase.
 - Verbe : temps simples et temps composés.
- Conjugaison (indicatif, subjonctif, impératif, « conditionnel ») des verbes du 1^{er} et du 2^e groupe, puis des verbes usuels du 3^e groupe.

2. Orthographe

■ Orthographe lexicale

Étude, en liaison avec les textes lus :

- des familles de mots et de leurs particularités graphiques ;
- des différentes formes de dérivation ;
- des homophones et des paronymes.

■ Orthographe grammaticale

- marques du genre et du nombre ;
- accords dans la phrase et dans le texte ;

- marques de l'énonciation (je suis venu/je suis venue) ;
- segmentation et homophonie (sait/s'est/ses/ces/c'est) ;
- désinences verbales.

On propose aux élèves des exercices brefs, nombreux et variés, distinguant l'apprentissage (dictées guidées ou préparées, exercices à trous, réécritures diverses) et l'évaluation (dictées de contrôle). Les réalisations écrites des élèves (qu'il s'agisse de leurs propres textes ou de textes d'autrui) donnent lieu à observation, interrogation sur les causes d'erreur, et mise en place de remédiation. Dans tous les cas, l'évaluation cherche à valoriser les graphies correctes plutôt qu'à sanctionner les erreurs.

3. Lexique

Le lexique constitue un enjeu majeur. On a soin de l'enrichir en toutes occasions et en tous domaines. Chaque fois que possible, on recourt à l'étymologie (de façon simple) et à l'histoire du mot (en relation avec la lecture des textes).

Plutôt que de disperser l'approche lexicale en ensembles thématiques successifs, on s'attache à organiser l'enseignement du lexique selon différents niveaux d'analyse :

- la structuration lexicale (préfixe, suffixe, radical, modes de dérivation, néologismes, emprunts) ;
- les relations lexicales (antonymie, synonymie et quasi-synonymie, hyperonymie) ;
- les champs lexicaux (éventuellement rapportés aux différents contenus disciplinaires) ;
- les champs sémantiques (à travers la lecture et l'étude des textes) ;
- le lexique et l'énonciation (verbes introducteurs de la parole rapportée, lexique de l'évaluation péjorative et méliorative, niveaux de langage) ;
- le lexique et les figures de rhétorique (comparaison, métaphore, métonymie, périphrase, antithèse ; leur rôle dans la signification des textes).

